

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

Supplément d'information sur les activités de titrisation

Premier TRIMESTRE
31 mars 2015

Afin de compléter ses états financiers consolidés, qui sont préparés conformément aux exigences IFRS, la SCHL a recours à des mesures non définies par les IFRS pour analyser son rendement. Le présent supplément d'information sur les activités de titrisation vise le premier trimestre clos le 31 mars 2015 et a pour but d'aider le lecteur à mieux comprendre les activités de titrisation de la SCHL. La Société est d'avis que ce supplément d'information fournit des informations utiles qui se traduisent par une plus grande transparence et davantage de clarté quant aux activités de titrisation de la SCHL.

NOUVELLES ACTIVITÉS DE GARANTIE DE TITRISATION

Au 31 mars 2015, du plafond de 120 milliards de dollars de cautionnement permis pour 2015, 23 milliards de dollars de titres ont été garantis. Parmi les 96 participants aux programmes de titrisation de la SCHL, 90 sont des institutions réglementées.

Titres cautionnés	Trois mois clos le			Cumulatif au	
	31 mars 2015	31 déc. 2014	31 mars 2014	31 mars 2015	31 mars 2014
Total des titres cautionnés (M\$)	23 124	40 356	22 505	23 124	22 505
Titres hypothécaires LNH (TH LNH)*	14 124	30 356	13 505	14 124	13 505
Obligations hypothécaires du Canada (OHC)	9 000	10 000	9 000	9 000	9 000
TH LNH (M\$)	14 124	30 356	13 505	14 124	13 505
Institutions sous réglementation fédérale	9 018	25 430	10 172	9 018	10 172
Institutions sous réglementation provinciale	602	430	239	602	239
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM**	1 652	1 781	1 113	1 652	1 113
Autres institutions	2 852	2 715	1 981	2 852	1 981
OHC (M\$)	9 000	10 000	9 000	9 000	9 000
Institutions sous réglementation fédérale	5 133	6 130	5 415	5 133	5 415
Institutions sous réglementation provinciale	1 313	1 089	993	1 313	993
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM**	1 597	1 916	1 723	1 597	1 723
Autres institutions	957	865	869	957	869

* Le montant de TH LNH de 14 124 M\$ est constitué de nouveaux TH LNH émis et cautionnés en 2015 et de TH LNH de remplacement de 87 M\$ émis avant 2015 sur lesquels des droits de cautionnement ont été payés par l'émetteur en 2015 afin d'en faciliter l'usage à l'extérieur du Programme des OHC.

** OCRCVM : l'Organisme canadien de réglementation du commerce des valeurs mobilières est l'organisme national d'autoréglementation qui régit tous les courtiers en valeurs mobilières du Canada. www.ocrcvm.ca
Les chiffres ayant été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

CAUTIONNEMENTS EN VIGUEUR

Le montant des cautionnements en vigueur dépend des nouvelles activités de cautionnements ainsi que des échéances et de la réduction du capital des titres déjà cautionnés en circulation. Environ 91 % des 421 milliards de dollars de cautionnements en vigueur subsistant au 31 mars 2015 se rapportent aux institutions réglementées dont 75 % sont des institutions sous réglementation fédérale.

Cautionnements en vigueur	31 mars 2015	31 déc. 2014	Au 30 sept. 2014	30 juin 2014	31 mars 2014
Cautionnements en vigueur (M\$)	420 907	422 482	403 769	401 949	399 552
TH LNH	212 752	213 577	198 364	194 544	193 647
OHC	208 155	208 905	205 405	207 405	205 905
TH LNH (M\$)	212 752	213 577	198 364	194 544	193 647
Institutions sous réglementation fédérale	176 654	180 841	168 633	167 678	169 854
Institutions sous réglementation provinciale	1 269	1 066	848	869	884
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	14 342	13 148	11 992	10 794	10 000
Autres institutions	20 487	18 522	16 891	15 203	12 909
OHC (M\$)	208 155	208 905	205 405	207 405	205 905
Institutions sous réglementation fédérale	139 762	141 928	139 941	144 019	143 809
Institutions sous réglementation provinciale	15 959	14 646	14 247	13 276	12 213
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	35 638	35 548	34 612	33 818	33 494
Autres institutions	16 796	16 783	16 606	16 292	16 389

Les chiffres ont été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

Les échéances des obligations cautionnées en circulation sont habituellement réparties sur une période de cinq (5) ans, reflétant une prédominance des prêts hypothécaires d'une durée de cinq ans sur lesquels repose le Programme des TH LNH et des obligations de 5 ans qui forment le noyau du programme de OHC.

Échéances des cautionnements en vigueur (M\$)	Au			
	31 mars 15		31 déc. 14	
EXERCICE	TH LNH	OHC	TH LNH	OHC
2015	16 818	21 350	26 302	31,100
2016	47 299	32 250	48 189	32,250
2017	35 616	29 650	36 608	29,650
2018	48 560	38 650	49 059	38 650
2019	53 495	30 750	49 911	30 750
2020	7 934	19 755	506	12 255
2021	303	7 250	285	7 250
2022	655	13 000	677	13 000
2023	470	6 000	500	6 000
2024	949	6 000	945	6 000
2025	209	3 500	147	2 000
2026	35		36	-
2027	26		26	-
2028	349		353	-
2033	28		28	-
2034	5		5	-
Total	212 752	208 155	213 577	208 905

Les chiffres ont été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

TAUX DES PRÊTS HYPOTHÉCAIRES EN SOUFFRANCE DANS LE PROGRAMME DE TH LNH

Lors de l'émission des TH LNH, les prêts hypothécaires formant les blocs the TH LNH ne doivent être en souffrance et les prêts requièrent d'être couverts par une assurance prêt hypothécaire, conformément aux règlements du gouvernement du Canada visant l'assurance prêt hypothécaire. Les prêts en souffrance contenus dans les blocs de prêts hypothécaires sont analysés et surveillés chaque mois, au niveau de l'émetteur, dans le cadre des conditions financières globales de l'émetteur. Cette information, les éléments déclencheurs établis en ce qui concerne les prêts en souffrance et la viabilité financière de l'émetteur sont pris en considération lors de l'approbation de nouveaux cautionnements pour l'émetteur.

Au 31 mars 2015, le taux de prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours – le nombre de prêts en souffrance (5 192) par rapport au nombre total de prêts (1 952 730) – dans Programme des TH LNH était de 0,27 %.

Taux de prêts hypothécaires en souffrance depuis 90 jours dans les blocs formant les TH LNH en circulation	31 mars 2015	31 déc. 2014	Au 30 sept. 2014	30 juin 2014	31 mars 2014
Taux global des prêts en souffrance depuis 90 jours¹	0,27 %	0,27 %	0,25 %	0,23 %	0,21 %
Institutions sous réglementation fédérale	0,29 %	0,30 %	0,27 %	0,25 %	0,22 %
Institutions sous réglementation provinciale	0,13 %	0,12 %	0,12 %	0,14 %	0,16 %
Institutions sous réglementation de l'OCRCVM	0,19 %	0,18 %	0,20 %	0,18 %	0,18 %
Autres institutions	0,15 %	0,15 %	0,17 %	0,16 %	0,15 %

¹ La version de juillet 2013 du Guide des TH LNH stipule que les prêts en souffrance d'au moins un paiement hypothécaire, en totalité ou en partie, doivent être inclus dans les prêts en souffrance. Si le montant prévu du paiement n'est pas versé, peu importe le montant du découvert, le prêt doit être signalé comme étant en souffrance aux termes du Programme des TH LNH. À mesure que les émetteurs continuent d'adapter leurs systèmes de production de rapports à cette nouvelle exigence, le nombre de prêts signalés comme étant en souffrance devrait augmenter légèrement. En outre, aux termes de la nouvelle exigence du programme, la catégorie des prêts en souffrance de 90 jours contiendra des prêts qui sont en souffrance depuis plus de 61 jours.

MARGE EXCÉDENTAIRE D'INTÉRÊT

La SCHL établit une exigence relative à la marge excédentaire d'intérêt minimale entre le coupon des TH LNH et le taux d'intérêt hypothécaire le plus bas du bloc. Cette marge de taux d'intérêt, qui est au bénéfice des émetteurs qui sont en règle, est une caractéristique importante qui incite les émetteurs à s'acquitter de leurs responsabilités aux termes du Programme des TH LNH. Cette caractéristique fait en sorte que les participants du programme ont d'importants intérêts en jeu. Si l'émetteur manque à ses engagements aux termes du Programme des TH LNH, la SCHL, à titre de garant et de fiduciaire au nom des investisseurs dans les TH LNH, pourra se servir de la marge excédentaire d'intérêt pour s'assurer que les obligations aux termes des TH LNH sont satisfaites.

31 mars 2015	PRÊT HYPOTHÉCAIRE			TH LNH			
	Type de bloc	Solde impayé (M\$)	Écart par rapport à l'indice*	Taux hypothécaire	Écart par rapport à l'indice*	Coupon du TH	Marge d'intérêt
Taux fixe							
867	35 540		3,30		1,96	1,34	
964	252		4,04		2,59	1,45	
965	16 361		3,55		2,61	0,94	
966	6 316		2,99		2,30	0,69	
967	0,1		9,19		7,50	1,69	
970	78		4,10		2,41	1,69	
975	275 876		3,28		1,80	1,48	
990	4 569		4,14		3,57	0,57	
	338 992		3,30		1,89	1,41	
Taux variable							
880	5 951	(0,62)	2,21	0,35	1,32	0,89	
885	3 708	(0,66)	2,19	0,17	1,15	1,05	
980	30 661	(0,55)	2,29	0,20	1,18	1,11	
985	40 829	(0,46)	2,39	0,09	1,07	1,33	
987	12 578	(0,52)	2,32	(1,06)	1,27	1,06	
	93 727		2,33		1,15	1,18	
Total	432 719		3,09		1,73	1,36	

*Les taux hypothécaires révisables (880/980) et variables (885/985) sont fondés sur les taux préférentiels appliqués par les prêteurs. Le taux variable des coupons de TH LNH, à l'exception du type de bloc 987, est établi en fonction du taux CDOR (Canadian Dealer Offered Rate) à un mois. Pour le type de bloc 987, le taux est fondé sur le taux hypothécaire moyen pondéré du bloc. Les écarts et les taux indiqués dans le tableau représentent des moyennes pondérées.

Les chiffres ont été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués. http://download.isiglobal.ca/cmhc/mbs_th/NHA_MBS_Guide_FR.pdf.

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Les renseignements qui suivent viennent compléter les rapports mensuels disponibles sur le site Web de la SCHL. Pour obtenir de plus amples renseignements concernant les volumes de TH LNH émis, y compris le type de bloc et l'émetteur, veuillez consulter : http://www.cmhc.ca/fr/clfihaclin/tihy/tihy_006.cfm.

VOLUMES D'ÉMISSION DE TH LNH

TH LNH émis pendant la période	Trois mois clos le			Cumul	
	31 mars 2015	31 déc. 2014	30 sept. 2014	31 mars 2015	31 mars 2014
TH LNH (du marché) cautionnés	14 037	30 409	19 859	14 037	12 637
TH LNH vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	8 192	9 762	10 456	8 192	8 018
TH LNH de remplacement *	12 240	6 015	11 282	12 240	8 597
Volume total des TH LNH (M\$)	34 469	46 187	41 596	34 469	29 252

*TH LNH destinés à la vente à la Fiducie du Canada pour l'habitation (FCH) en vertu du Programme des OHC pour remplacer le réinvestissement mensuel du capital des TH LNH détenus par la FCH relativement aux émissions d'OHC. Les TH LNH de remplacement sont des titres restreints et leur usage en dehors du Programme des OHC est assujéti au paiement d'un droit de cautionnement. Les chiffres ont été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.

TH LNH EN CIRCULATION

Tous les TH LNH émis et en circulation	31 mars 2015	31 déc. 2014	Au		31 mars 2014
			30 sept. 2014	30 juin 2014	
TH LNH (du marché) cautionnés	212 752	213 577	198 364	194 544	193 647
TH LNH vendus à la Fiducie du Canada pour l'habitation	201 197	202 449	198 484	197 767	198 043
TH LNH de remplacement	18 770	13 659	16 773	14 473	15 948
Total des TH LNH en circulation (M\$)	432 719	429 685	413 621	406 784	407 639

Les chiffres ont été arrondis, il est possible que leur somme ne corresponde pas aux totaux indiqués.